

ACTUALITÉS



PUBLIE LE 28/05/2018

Atchoum invente le covoiturage rural

Comment se déplacer quand on habite dans une zone qui n'est pas desservie par les transports en commun ?

Quand on n'a pas le permis, se rendre à un rendez-vous médical ou à un événement culturel s'apparente à une mission impossible. C'est ce qui a poussé Vincent Desmas à lancer Atchoum, une plateforme de covoiturage d'un genre nouveau. *"Sur les 36 000 communes de France, 34 000 comptent moins de 3 500 habitants, et 10 000 moins de 1 000 habitants, détaille-t-il. Autant dire que cette problématique de manque de transports en commun concerne une grande partie des territoires"*.

Atchoum propose donc aux communes et intercommunalités la mise en place d'un centre d'appel dédié qui fera le lien entre les personnes ayant besoin d'un déplacement et les chauffeurs disponibles. Pour la collectivité locale concernée, c'est l'assurance de proposer un service de mobilité à ses administrés, pour un abonnement modique - de 50 à 150 € par mois par tranche de 1 000 habitants. Après avoir affiné son modèle économique au sein de l'incubateur EuraTechnologies parrainé par le groupe PSA, l'entreprise Atchoum était présente au Salon des maires en novembre dernier, son

concept remportant le prix de l'innovation sociale. L'entreprise avait par ailleurs été invitée par la ministre des Transports Elisabeth Borne à participer aux Assises de la mobilité, autour de la thématique de la mobilité dans les zones peu denses.

Aujourd'hui, Atchoum est installée à Méounes-les-Montrieux et poursuit son développement. Un important partenariat a été conclu avec le groupe PSA, et des contacts avancés sont en cours avec le groupe La Poste, ainsi qu'Engie, deux grands opérateurs intéressés par les solutions de mobilité proposées par l'entreprise varoise.

[Site internet de Atchoum](#)



RETOUR À LA LISTE

